



*Représentation permanente de la France auprès de l'Office des Nations unies
et des Organisations internationales à Vienne*

Sous-comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations unies

59^{ème} session
(Vienne, 7 -18 Février 2022)

Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre (point 7)

Déclaration de la délégation française

= Seul le prononcé fait foi =

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Chers collègues,

La lutte contre le changement climatique et la mise en œuvre de l'Accord de Paris de 2015 constituent pour la France une priorité de premier ordre.

Dans ce contexte, la communauté spatiale internationale a un rôle majeur pour aider à atteindre les objectifs ambitieux fixés par cet Accord. A titre d'illustration, sur les 54 variables climatiques essentielles utilisées par le Groupe d'experts international sur l'étude du climat (GIEC), une trentaine ne peut être mesurée sans la contribution centrale de l'espace.

A la suite de l'accord de Paris, Le CNES a ainsi initié deux nouveaux programmes de mesure des gaz à effets de serre : le satellite franco-allemand Merlin s'agissant du méthane et la mission franco-britannique MicroCarb s'agissant des flux de gaz carbonique.

Outre Merlin et MicroCarb, de nombreux programmes et applications spatiales du CNES contribuent à la réalisation de l'Objectif du Développement Durable n°13. C'est le cas de CALIPSO, minisatellite réalisé avec la NASA qui mesure l'impact radiatif des nuages et des aérosols sur l'évolution du climat depuis 2006. Il fournit ainsi des données inestimables pour la recherche et permet la validation des modèles météorologiques, et des études sur la qualité de l'air.

De même, le programme Biomass de l'ESA consistera à dresser, à partir de 2023, une cartographie de la biomasse et de la hauteur des forêts de la planète, et à mesurer l'évolution de la quantité de biomasse, notamment, suite aux actions de déforestation.

Monsieur le président,

Les outils spatiaux permettent la création de coopérations concrètes autour des questions climatiques. Les pays en voie de développement et les nouvelles nations spatiales contribuent activement à cet effort.

Au cours du « One Planet Summit », qui s'est déroulé en décembre 2017, une vingtaine d'agences ont adopté la « Déclaration de Paris » et ont proposé la création de l'Observatoire Spatial du Climat (SCO), qui a vu le jour lors du sommet du Bourget en juin 2019, en présence notamment du président de la République, Emmanuel Macron, et de la directrice du Bureau des Affaires Spatiales, Simonetta di Pippo,.

La Charte du SCO a été présentée le 5 février 2022 à Dubaï aux 36 agences spatiales signataires de la déclaration d'intention préfigurant son établissement. L'adoption de cette Charte, qui entrera en vigueur à partir du 1er septembre 2022, est une étape clé qui inscrit l'Observatoire dans le paysage des réseaux multilatéraux œuvrant dans la lutte contre le changement climatique. La délégation française tient à saluer toutes les agences spatiales impliquées dans le SCO, en particulier celles issues des Etats du G77 dont le Vietnam, la Thaïlande, la Chine, Singapour, l'Inde, l'Indonésie, l'Arabie-Saoudite, les Emirats Arabes Unis, le Maroc,

l'Azerbaïdjan, l'Éthiopie, le Gabon, l'Argentine et le Brésil. Enfin, Nous remercions de leur soutien constant le Bureau des Affaires Spatiales ainsi que le programme de développement des Nations Unis (PNUD) et le programme pour l'environnement.

Destiné à accompagner la mise en œuvre de l'Accord de Paris, le SCO a permis l'émergence de près de 50 projets de valorisation des données spatiales pour répondre aux défis liés au changement climatique.

L'objectif premier de cet observatoire est de développer des outils opérationnels pour aider les territoires vulnérables à s'adapter au changement climatique. Ces projets s'appuient sur diverses sources de données, spatiales, in situ, et socio-économiques afin de fournir des scénarios d'impact et de prévision du changement climatique à l'échelle locale. Ils couvrent tous les domaines : adaptation des villes, submersion côtière, prévision et suivi des inondations, protection de la biodiversité et transition agricole notamment.

La délégation française se tient à votre disposition pour étudier plus en détails de nouvelles opportunités de coopération autour de l'utilisation des technologies de télédétection de la terre appliquées aux enjeux climatiques, notamment au sein des pays en développement.

Je vous remercie./.